



# T3M

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES : La présente facture est soumise aux conditions générales de la Société figurant au verso que l'acheteur reconnaît parfaitement connaître.  
CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Il est convenu entre les parties, que le **transfert de propriété** des marchandises faisant l'objet de la présente facture, ne sera effectif qu'au moment du **paiement intégral** du prix de ces marchandises en principal et intérêts. (CF Loi du 12/05/80).

Talon à détacher à joindre à votre règlement.



